



FÉDÉRATION NATIONALE
DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Union Fédérale CGT DIR Ouest



10 ans des DIR !



« Depuis 10 ans, la principale mission de la Direction Interdépartementale des Routes Ouest est de mettre à disposition de tous les automobilistes, un réseau routier permettant de se déplacer en Bretagne et Pays-de-la-Loire en offrant un service de qualité ; en assurant un niveau de sécurité maximal aux usagers et en contribuant au développement des territoires desservis. »

Le texte de communication est beau, mais pour les personnels de la DIR Ouest, depuis 10 ans c'est :

Suppressions d'Effectifs

Réorganisations

Surcharge de travail

Écrêtements d'heures supplémentaires

BURN-OUT

**MAL
ÊTRE
AU TRAVAIL**

Fermeture du CRICR (bison futé)

Fermeture section travaux

PRIVATISATION

Disparition programmée des OPA

Externalisation

ET CE N'EST PAS FINI...

MAIS : Il paraît que ça se fête ???

Les Directions Interdépartementales des Routes : des services d'excellence ?

La loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales dans son article 18 cadre les différents niveaux de compétences en ce qui concerne le réseau routier français. Le décret n°2005-1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national fixe la constitution du réseau routier national. Ce réseau représente environ 21 250 km soit 11 465 d'autoroutes (8 580 km concédés aux sociétés concessionnaires d'autoroute et 2 885 km non concédés) et 9 785 km de routes nationales.

Cette loi dite de « décentralisation » a redéfini l'activité des opérateurs routiers de l'État. Les Directions Départementales de l'Équipement (DDE) ont été démantelées et en octobre 2007, 11 DIR ont pris le relais. La Direction Générale des Infrastructures du Territoire et de la Mer (DGITM) en a profité pour déclasser environ 18 000 km de routes nationales les laissant à la charge des Conseils Généraux (CG).

Le législateur a voulu maintenir sous la responsabilité de l'État uniquement le réseau principal structurant essentiel pour l'économie du pays. Ce réseau ne représente que 1,2 % de l'ensemble des réseaux mais supporte environ 20 % du trafic. Les spécialistes ministériels en la matière vantaient l'importance considérable de ce réseau qui devait continuer à supporter encore longtemps un trafic de marchandises en forte croissance.

Son entretien était donc primordial, c'était, selon eux, une impérieuse nécessité. Il fallait donc créer un service d'excellence ! Soit 12 670 km de routes avec un effectif d'à peu près 5 000 agents et un budget oscillant autour des 600 millions d'euros. Les DIR ont en charges la construction, l'exploitation et l'entretien du réseau routier national car toujours d'après les mêmes spécialistes : « la sécurité des usagers constituait la priorité ».

Après 10 ans peut-on encore parler de service d'excellence ?

- Pourquoi n'y a-t-il plus de ministère des ponts et chaussées ?
- Pourquoi l'excellence est-elle noyée dans un ministère « fourre-tout » qui a changé tant de fois d'appellation depuis 2007 ?
- Pourquoi les agents des DIR voient leurs missions disparaître les unes après les autres ?
- Pourquoi les parcs qui assuraient l'entretien des véhicules de services, les missions spécifiques routes (peintures, glissières, curage, dérasement, ...) ont disparu des services de l'État ? Ils coûtaient trop chers toujours d'après les spécialistes du ministère. Pourtant l'expérience dix ans après la création des DIR a prouvé le contraire. Les parcs étaient meilleur marché que les prestataires sollicités aujourd'hui.

La C.G.T. a toujours dénoncé ces manœuvres qui n'ont qu'un objectif, faire des économies d'échelle et démanteler les DIR petit à petit et ainsi les discréditant aux yeux de nos concitoyens.

La baisse globale des effectifs de fonctionnaires qui touche directement les DIR, après l'ingénierie, le ministère s'attaque aujourd'hui à l'exploitation. Tous les services sont touchés, certains nettement plus que d'autres.

En octobre 2017 les DIR auront 10 ans, à leur création nous étions inquiets quant à l'avenir de ces nouveaux services, nous avons vu juste, la dégradation a été constante. Grâce à nos revendications et à nos actions nous avons réussi malgré tout à préserver un pan important du service public.

**Continuons à lutter au quotidien dans nos services, nos centres, nos districts,
pour reconquérir des missions importantes qui consolideront notre avenir.**